

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 38 (1967)
Heft: 4
Rubrik: Chronique économique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

La Banque Cantonale de Berne en 1966. — Durant l'exercice écoulé, la Banque Cantonale de Berne a connu de nouveau un essor réjouissant. Par rapport à 1965, le bilan accuse une augmentation remarquable de 248 millions et atteint 2,44 milliards de francs ; le mouvement général simple, lui, s'est accru de plus de 2,7 milliards pour s'élever au total à 36,35 milliards de francs.

A l'actif du bilan, la quote d'augmentation des comptes courants débiteurs, freinée en 1965 (plus 43 millions), s'est haussée de 94 millions, et atteint 673,7 millions de francs. Le montant des hypothèques, figurant au bilan pour 782 millions, est de 37 (31) millions plus élevé qu'à fin 1965, alors que les avances et prêts à terme fixe (prêts immobiliers) excèdent de 50 (43) millions les résultats de l'exercice précédent, soit au total une augmentation de 87 millions de francs. Les avances aux corporations de droit public, notamment aux communes bernoises, ont atteint 267,4 (237,2) millions, en raison des grands besoins d'argent qu'elles ont à satisfaire. A noter que le portefeuille des titres s'est sensiblement accru, principalement à la suite de l'échec d'emprunts dont nous avons dû reprendre les titres non écoulés. Atteignant 116,4 millions de francs au total, cet accroissement se monte à 13 (1) millions. On note une augmentation des effets de change de 6 millions, alors que les avoirs en banque et l'encaisse sont tous deux de 8 millions plus élevés qu'à fin 1965.

Les capitaux étrangers ont pu être portés à 2,24 milliards, soit une augmentation de 226,3 (183,1) millions en 1966. De ce total, 2,09 milliards représentent des fonds de notre clientèle ; ces derniers se sont accrus de 180 (218) millions. Les dépôts d'épargne ont passé à 919,9 millions, ce qui représente une augmentation de 88 (81) millions, alors que l'apport des bons de caisse, soit 19 (56) millions est demeuré plutôt modeste, la Banque nationale s'étant opposée à ce que le taux de l'intérêt soit porté à 5 0/0, conformément à la nécessité des temps. Des transferts de capitaux ont provoqué une légère baisse des engagements à vue (— 5 millions), alors que les dépôts privés à terme ont accusé une augmentation plus que doublée par rapport à l'exercice précédent (58,3 contre 27 millions de francs). En ce qui concerne les capitaux à long terme, nous avons encaissé 20 (40) millions, provenant d'emprunts par obligations, et 10 (12) millions résultant de nouveaux emprunts auprès de centrales d'émission de lettres de gage.

Les fonds propres sont constitués par le capital de dotation, s'élevant à 75 millions (sans changement), et la réserve ordinaire, augmentée à 25 millions. Le report à la réserve ouverte, de 5 millions de réserves internes soumises à l'impôt, a largement contribué à l'augmentation de 7 millions.

Le compte de pertes et profits accuse une nouvelle fois un accroissement des frais généraux (salaires, frais administratifs, impôts) de 0,87 (2) millions. Cet accroissement se trouve contrebalancé par un surplus net de recettes provenant des intérêts et des commissions. En outre, le

portefeuille des effets de change a rapporté 0,66 million de plus qu'en 1965. Le bénéfice net est de 7,48 (6,49) millions de francs ; son affectation est prévue comme suit : 4,5 millions pour l'intérêt du capital de dotation, porté à 6 %, et 2,5 millions versés à la réserve ordinaire, qui s'augmentera ainsi à 27,5 millions de francs. Le solde sera affecté à la réserve générale pour risque.

ANNEXES

Incinération des ordures : étude générale sur le plan cantonal

M. Henri Huber, directeur des Transports et de l'énergie hydraulique, a donné un renseignement fort intéressant au comité de l'ADIJ lors de sa dernière séance : actuellement, sur le plan cantonal, sa Direction procède à une étude générale du problème de l'incinération des ordures ménagères.

Différents centres pourraient être créés dont certains concerneraient le Jura. Les communes qui, actuellement, étudient le même problème, auraient donc intérêt à attendre les renseignements plus précis qui leur seront communiqués prochainement. Dans ce domaine également, la concentration pourrait avoir de gros avantages.

Les heureux gagnants

Lors du dernier tirage de la loterie Seva le 28 février 1967, 43 042 lots d'une valeur totale de 501 000 fr. ont été tirés au sort.

Le gros lot de 120 000 fr. a été gagné par une ouvrière jurassienne, travaillant dans une fabrique d'horlogerie. Le gagnant du billet de 50 000 fr. n'est pas encore connu. Les lots de 10 000 fr. se répartissent dans le Jura, dans la banlieue de Berne et de Fribourg.

Le prochain tirage de la Seva aura lieu le 2 mai 1967 à Moutier. Le plan de tirage, très avantageux, offre de grandes chances et surtout, un superbe gros lot de 100 000 fr. En achetant un billet de loterie vous aussi pouvez devenir un des heureux gagnants des 34 596 lots d'une valeur globale de 402 000 fr. !

ORGANES DE L'ADIJ

Président : R. Steiner, Delémont ; vice-président : W. Sunier, Courtelary ; secrétaire : H.-L. Favre, Reconvilier ; caissier : H. Farron, Delémont. Bulletin : rédaction : J.-Cl. Duvanel, Delémont, bureau de l'ADIJ ; administration et publicité : Delémont.

Téléphones : président : (066) 2 15 83 ou 2 13 84 ou 2 25 81 ; vice-président : (039) 4 92 06 ou 4 91 04 ; secrétaire : (032) 91 24 73 ou 91 29 79 ; caissier : (066) 2 14 37 ou (038) 8 15 63. Comptes de chèques postaux : caisse générale : 25-2086 ; abonnements du bulletin : 25-10213. Abonnement annuel : Fr. 10.—. Le numéro : Fr. 1.20.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source.